



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB - 11.05.2020
Numéro de publication: UP04-000002031
Canton: VD

Entité de publication:

Firstcaution SA, Avenue Edouard-Rod 4, 1260 Nyon

Annexes:

Convocation AG 11 06 2020.pdf

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Firstcaution SA

Firstcaution SA
CHE-114.631.609
Avenue Edouard-Rod 4
1260 Nyon

Indications concernant l'assemblée générale:

11.06.2020, 11:00 heures, au siège de la Société Firstcaution, selon les modalités prévues à l'article 6b, alinéa 1, lettre b, de l'Ordonnance 2 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19)

Texte d'invitation/ordre du jour:

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1. Approbation du Rapport Annuel et des comptes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019
Proposition : Le Conseil d'administration propose d'approuver le Rapport Annuel et les comptes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.
2. Affectation du bénéfice

Proposition :

Report du bénéfice : CHF 1'790'106

Bénéfice de l'exercice CHF 1'052'093

Bénéfice porté au bilan CHF 2'842'199

Le Conseil d'administration propose de répartir le bénéfice au bilan de la manière suivante :

- Attribution à la réserve légale issue du bénéfice CHF - 210'419

Report à nouveau 2'631'780

3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Proposition : Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

4. Rémunération
4.1 Rémunération fixe des membres du Conseil d'administration de l'assemblée générale ordinaire 2020 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2021

Proposition : Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant de CHF 100'000.- au titre de la rémunération fixe maximum pouvant être attribuée globalement aux membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'assemblée générale ordinaire 2020 à l'assemblée générale ordinaire 2021.

4.2 Rémunération variable des membres du Conseil d'administration de l'assemblée générale ordinaire 2020 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2021

Proposition : Le Conseil d'administration propose de ne pas accorder de montant pouvant être attribué au titre de rémunération variable aux membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'assemblée générale ordinaire 2020 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2021.

4.3 Rémunération fixe de la Direction générale pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2021

Proposition : Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant de CHF 900'000.- au titre de la rémunération fixe maximum pouvant être attribuée globalement aux membres de la Direction générale de la Société pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2021.

4.4 Rémunération variable des membres de la Direction générale pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2021

Proposition : Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant de CHF 250'000.- au titre de la rémunération variable maximum pouvant être attribuée globalement aux membres de la Direction générale pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2021.

5. Elections
5.1 Election du président du Conseil d'administration

Proposition : Réélection de Jean-Jacques Frey en qualité de membre et de président du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5.2 Election des membres du Conseil d'administration

Proposition : Réélection individuelle de Chrystelle Proth, Alain Schmitter, Florian Magnollay jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5.3 Election des membres du Comité de rémunération

Proposition : Réélection individuelle de Jean-Jacques Frey et Chrystelle Proth jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5.4 Election de l'Organe de révision

Proposition : Réélection de Ernst & Young SA à Lausanne en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2020.

5.5 Election du Représentant indépendant

Proposition : Réélection de Me Christian Lenz en qualité de Représentant indépendant jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

6. Divers

Documentation

Nous vous informons que le Rapport Annuel, les comptes de la Société, le rapport de l'Organe de révision et le rapport de rémunération pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2019 sont à disposition des actionnaires au siège de la Société. Chaque actionnaire peut demander qu'un exemplaire de ces documents lui soit délivré, par courrier ou par voie électronique.

Situation exceptionnelle – représentation des actionnaires par le représentant indépendant

En raison de la situation extraordinaire liée au coronavirus (COVID-19), le Conseil d'administration a décidé de tenir l'assemblée générale du 11 juin 2020, conformément aux modalités prévues à l'article 6b, alinéa 1, lettre b, de l'Ordonnance 2 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19), en excluant toute participation physique des actionnaires à l'assemblée. Les actionnaires ont néanmoins la possibilité d'exercer leurs droits exclusivement par l'intermédiaire du Représentant indépendant, Me Christian Lenz, avocat à Genève.

Afin d'obtenir le formulaire d'instructions servant à octroyer des pouvoirs de représentation au Représentant indépendant, les actionnaires devront faire parvenir, avant le 1^{er} juin 2020 à 17h30, à Firstcaution SA,, par courrier (Avenue Edouard-Rod 4, 1260 Nyon) ou par voie électronique (contact@Firstcaution.ch), un certificat de dépôt et de blocage des titres en banque (il appartient aux actionnaires de se renseigner auprès de leur banque pour l'établissement dudit certificat). Les titres doivent être bloqués jusqu'au lendemain de l'assemblée générale.

Les formulaires d'instructions de vote ne pourront être pris en considération que s'ils parviennent au Représentant indépendant, par courrier (Me Christian Lenz, avocat, Boulevard Helvétique 36, 1207 Genève, Suisse) ou par voie électronique (c.lenz@lenzlaw.ch), au plus tard jusqu'au lundi 8 juin 2020 à 17h30. Passé ce délai, les pouvoirs et instructions de vote ne pourront plus être pris en considération pour l'assemblée générale.

Le Représentant indépendant exerce les droits de vote conformément aux instructions données par les actionnaires, par courrier ou par voie électronique. En l'absence d'instructions, il s'abstiendra.

Questions au Conseil d'administration

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent poser leurs questions, par voie électronique (contact@Firstcaution.ch), au Président du Conseil d'administration, au plus tard jusqu'au 1^{er} juin 2020 à 17h30. Dans les limites prévues par la loi et les statuts, le Conseil d'administration répondra aux questions (par voie électronique). Le Conseil d'administration établira un compte-rendu lors de l'assemblée qui sera mentionné au procès-verbal.

En fonction de l'actualité et des modifications du cadre législatif et réglementaires en lien avec l'épidémie de COVID-19, le Conseil d'administration se réserve le droit de prendre d'autres mesures à courte échéance.

Nyon, le 7 mai 2020

Firstcaution SA

Jean-Jacques Frey Chrystelle Proth

Président Administratrice